

L'ONU se penche sur les disparitions forcées au Burundi

Deutsche Welle, 18.05.2017 Les travaux des experts onusiens sur les enlèvements doivent prendre fin ce jeudi 18 mai. Les cas de disparitions forcées sont légion dans le monde, notamment dans des pays africains, comme le Burundi. La 112^{ème} session du Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées et involontaires s'achève ce jeudi 18 mai, en Suisse.

Les cinq experts indépendants de l'ONU ont planché sur au moins 600 cas de disparitions forcées dans 29 pays rattachés. Parmi eux : le Burundi, où de nombreux cas ont été enregistrés depuis le début avril 2015, date du début de la crise politique qui secoue toujours le pays. Pancras Cimpaye, opposant burundais : "La CPI devrait enclencher une procédure contre les responsables connus des exactions" Ecouter sur Deutsche Welle

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});